

M. l'Orateur: A l'ordre. Je devine en peu quelle question va poser le député. Il pourrait peut-être se renseigner d'une autre façon. Il insiste auprès du ministre pour obtenir une interprétation juridique du droit des candidats aux prestations d'assurance-chômage. Je suis persuadé que le ministre n'est pas tenu de le faire à la Chambre en réponse à une question.

M. Fraser: Vu la gravité de la situation, monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de nous dire maintenant s'il se résoudra à intervenir lui-même afin que ces travailleurs puissent bénéficier au plus tôt de leurs prestations. L'économie de toute la région desservie par la B.C. Railway est gravement compromise à l'heure actuelle.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je prends note de la question du député. Comme je viens de l'indiquer, je me renseignerai sur toute la situation. Je ne peux m'engager à intervenir à moins qu'il m'apparaisse évident que c'est la bonne façon de procéder. Cependant, je me renseignerai et je mettrai le député au courant de ce qui s'est passé et ce qui peut arriver.

* * *

L'AGRICULTURE

LE CONTINGENTEMENT AMÉRICAIN DES IMPORTATIONS DE PORCS VIFS—LA POSSIBILITÉ DE SUPPRESSION

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Étant donné la quasi-suspension des exportations attribuable au contingentement des importations de porcs et aux très bas prix pour certaines catégories de porcs lourds, peut-on entrevoir la possibilité que ces quotas entre le Canada et les États-Unis soient supprimés avant longtemps?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire, c'est que les pourparlers se poursuivent.

* * *

LES PÊCHERIES

L'AFFECTATION DE DESTROYERS À LA SURVEILLANCE DES CÔTES—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État (Pêcheries). Son ministère met-il des fonds à la disposition du ministère de la Défense nationale afin que celui-ci puisse continuer d'utiliser les destroyers canadiens pour la surveillance des côtes, surtout dans cette période critique de pêche excessive?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler au député que d'autres navires de la Défense nationale s'occuperont de la surveillance des pêches en sus de leurs fonctions normales. J'ajoute qu'au moins trois navires du Service des pêches et des sciences de la mer ont fait 250 arraisonnements l'an dernier. Il y a donc eu une constante surveillance des pêches ces derniers mois.

Questions orales

M. McGrath: Le ministre va-t-il nous donner un compte rendu de la conférence de presse qui s'est tenue à Halifax, aujourd'hui, au sujet du destroyer canadien *Annapolis*, et nous dire si ce navire exercera encore sous peu ce genre de surveillance?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, je devrai attendre des renseignements au sujet de cette conférence de presse. Je sais que l'équipage du navire manifestait beaucoup d'enthousiasme au sujet du travail qui lui avait été confié. Les marins sont prêts à exercer de nouveau cette surveillance, et je compte bien qu'ils le feront.

[Français]

L'UTILISATION DES NAVIRES DE GUERRE POUR LA SURVEILLANCE DE LA CÔTE OUEST

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé des Pêcheries.

Peut-il dire s'il propose d'instaurer un système parallèle sur la Côte ouest du Canada?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur le président, je pense que ce serait une idée extrêmement valable. Il faudrait toutefois voir si les règlements contenus dans les ententes internationales et régissant cette région en haute mer permettent de désigner des navires militaires comme on le fait dans le cadre de la Commission de l'Atlantique Nord. Si cela est possible, je ne vois pas pourquoi cela ne se ferait pas.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

THETFORD MINES—LA POSSIBILITÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE FÉDÉRALE POUR LA RECONSTRUCTION

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

A la suite de l'incendie qui a ravagé, la nuit dernière, les installations de la mine d'amiante de King Beaver à Thetford Mines au Québec, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère a l'intention d'aider financièrement à la reconstruction de cette industrie, qui employait près de 1000 travailleurs, lesquels sont aujourd'hui sans emploi?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu des conversations avec le député de Frontenac au sujet de ce désastre à Thetford Mines. J'ai demandé à mon ministère de faire enquête auprès du gouvernement provincial et de la compagnie afin de déterminer les circonstances de cet incendie. Il existe actuellement une pénurie d'amiante sur le marché mondial. Cela est un désastre pour la production canadienne, et c'est dans l'intérêt national de procéder à la reconstruction immédiate de cette usine très importante. Le gouvernement fédéral est disposé à accorder tout l'appui nécessaire en vue de procéder à la reconstruction de ces installations.